Historique sommaire du 75e Régiment d'Infanterie Territoriale
Henri CHARLES-LAVAUZELLE, Éditeur militaire, Paris - 1920
numérisation : P. Chagnoux - 2012

Titre : **75e REGIMENT D'INFANTERIE TERRITORIALE** **HISTORIQUE** **1914-1918**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **1914-1918**
Auteur :	Origine : **Collection Jean-Luc Dron**
Référence : I **Henri CHARLES-LAVAUZELLE, Éditeur militaire, Paris - 1920**	Transcripteur : **P. CHAGNOUX** Date : **2012**

Ancestramil

Historique sommaire du 75e Régiment d'Infanterie Territoriale
Henri CHARLES-LAVAUZELLE, Éditeur militaire, Paris - 1920
numérisation : P. Chagnoux - 2012

CAMPAGNE CONTRE L'ALLEMAGNE **1914** – **1918**

~~~~~~~~~~~~~

# HISTORIQUE SOMMAIRE

**DU**

# 75e Régt d'Infanterie

# Territoriale

~~~~~~~~~~~~~

Pour la libération du monde
par le sacrifice héroïque
des fils de France.

Ancêtramil

Henri CHARLES-LAVAUZELLE
Éditeur militaire
124, Boulevard Saint-Germain, 124

même maison à Limoges

1920

Historique sommaire du 75e Régiment d'Infanterie Territoriale
Henri CHARLES-LAVAUZELLE, Éditeur militaire, Paris - 1920
numérisation : P. Chagnoux - 2012

HISTORIQUE SOMMAIRE

DU

75e Régiment d'Infanterie

Territoriale

———————

Pour la libération du monde
par le sacrifice héroïque
des fils de France.

Archives Tramil

I. — PRÉLUDE

Depuis le jour où l'Autriche-Hongrie, guidée dans l'ombre par sa puissante alliée, l'Allemagne, avait jeté le masque et lancé un ultimatum éhonté à la Serbie, la vie nationale était haletante. Nos querelles intestines étaient comme apaisées. Un grand drame, qui avait, à un moment donné, agité vivement l'opinion, avait cessé de nous intéresser et avait même eu, de ce fait, un dénouement inattendu et malheureux par ses conséquences. Tous les regards étaient fiévreusement tournés vers la frontière. Les poitrines étaient oppressées, et ce fut un immense soupir de soulagement pour tous les Français lorsque, dans l'après-midi du 1er août 1914, fut affiché dans toutes les communes de France le décret de mobilisation générale.

Le lendemain, la mobilisation s'effectuait au milieu de l'allégresse générale, tant du Sud au Nord que de l'Ouest à l'Est. Et les Bretons, prenant une large part à l'enthousiasme de tous, affluaient vers les dépôts au chant de la Marseillaise et au cri de « Vive la France! »

Et, cependant, Bretons, vous n'aviez pas été ravagés par cette pénétration pacifique de chaque jour où, sous l'œil bienveillant de rêveurs imbéciles, sous l'œil encourageant de traîtres ambitieux, de multiples agents d'espionnage de tous milieux, prenant figure de mercantis, vous inondaient de camelote allemande vendue à des prix tels que notre industrie nationale allait être contrainte d'éteindre ses foyers, de fermer ses ateliers et ses portes et de faire chômer une grande partie de la population ouvrière.

Car, ne l'oublions pas, si les Allemands étaient arrivés à concurrencer ainsi notre industrie, avec le secret espoir de la ruiner définitivement, c'était non seulement grâce à la clause de la nation la plus favorisée, clause à la
quelle nous avions été obligés de souscrire en 1871, le couteau sous la gorge, et qui leur permettait d'importer en France leurs marchandises à prix extrêmement réduit, mais encore grâce aux primes

d'exportation qui leur étaient consenties par leurs compagnies de transport par terre et par mer, grâce aux fonds secrets de l'Empire et à la cassette de l'empereur qui, véritable négociant lui-même, encourageait les industriels à accaparer les marchés du monde pour la plus grand profit de la plus grande Allemagne, grâce enfin à cet esprit de discipline des consommateurs allemands qui consentaient à payer les produits de leur industrie à un prix plus élevé que celui auquel ils étaient vendus à l'étranger, à seul fin de rétablir l'équilibre entre le manque à gagner en France et la part des bénéfices obtenus dans l'Empire, n'ignorant pas que le jour où l'industrie allemande régnerait en maîtresse les tarifs seraient largement relevés.
Et non seulement par leurs agissements les Allemands avaient créé un chômage important parmi les ouvriers français, résultant de la mort d'une partie de notre industrie, mais encore ils avaient augmenté ce chômage en acceptant de travailler en France à des prix de famine, le complément qui leur était nécessaire pour leurs dépenses journalières leur étant versé au tire d'agents d'espionnage.

*
* *

Bretons, si vous n'aviez pas été ravagés par la pénétration pacifique, vous n'aviez pas davantage à craindre que les vôtres, vos biens, vos églises aient à subir les horreurs de l'invasion de cette meute aux appétits déchaînés et qui avait pour arme : la pince-monseigneur, le poison, le poignard et la torche.
Votre vieux père n'était pas menacé d'être arraché violemment de son foyer et abattu comme un chien dans la rue.
Votre mère et votre épouse n'allaient pas être contraintes d'errer en guenilles lamentablement sur les routes en mendiant leur pain.
Votre fille ne serait pas violée par des brutes avinées.
Votre jeune fils n'aurait pas les poignets tranchés.
Vos meubles ne seraient pas fracturés et le produit de vos longues journées de labeur pénible ne serait pas volé.
Votre ferme n'allait pas être incendiée.
Cette race maudite, qui prétend avoir reçu la mission divine d'exterminer les fils des Croisés — sachant d'avance qu'aucune voix autorisée ne se ferait entendre pour punir une pareille imposture — ne détruirait pas vos églises par le fer et par le feu, ni ne dépouillerait leurs troncs de leurs aumônes.

*
* *

Non, mais vous êtes des Français de pensée, d'esprit, de cœur, de sentiment.
Vous avez, comme les aïeux de tous les fils de France, la passion de la liberté, tant pour vous-mêmes que pour vos semblables, et vous avez l'horreur de l'oppression des faibles par les forts.
Pour vous, la parole donnée est sacrée, et un traité au bas duquel on a apposé sa signature n'est pas un chiffon de papier.
Vous êtes foncièrement épris de l'esprit de justice.
Votre idéal est commun à celui de tous les Français, c'est pourquoi la France est une, et notre idéal est commun à celui de tous les hommes civilisés, c'est pour quoi la France est leur patrie d'adoption.

*

Ancestramil

* *

Et si vous n'avez pas souffert matériellement de la pénétration pacifique et de l'invasion des barbares, votre âme de patriotes en a été meurtrie.
N'aviez-vous pas déjà souffert moralement de la grande injustice, de la grande spoliation de 1871, et tout particulièrement, dans ces dernières années, n'aviez-vous pas été cruellement humiliés de voir cette France, si grande dans le passé, s'avilir à mendier à l'heure de l'alerte un peu de tranquillité qu'elle n'obtenait qu'à force de marchandages qui la laissaient chaque fois plus petite ?
Mais, aujourd'hui, les marchands ont été chassés du temple, et, en attendant que sonne l'heure de la justice humaine, il vous faut préparer la victoire, la victoire par les armes, la seule qui puisse libérer le monde d'un joug monstrueux et diabolique.

II. — LA FORCE MORALE

Pour préparer la victoire, il ne faut pas croire qu'il suffit d'avoir des industries travaillant sans relâche jour et nuit à fabriquer des canons, des armes et des munitions, de recruter une multitude d'hommes sains et vigoureux, d'avoir des soldats instruits dans l'art de manier les armes et les engins de guerre, de posséder une troupe merveilleusement entraînée au point de fournir les plus grands efforts physiques.
Certes, une armée ainsi composée et dotée aurait un rendement intéressant ; elle pourrait subir un choc, donner même un assaut. Mais les batailles durent encore après la venue de plusieurs crépuscules et le lever de plusieurs aurores, et, même lorsqu'elles ont une solution, elles ne décident pas à elles seules du sort d'une guerre mondiale.
Le soldat doit tout d'abord s'arracher aux bras de ceux qui lui sont chers, en les abandonnant quelquefois — et toujours pour les émigrés — aux prises avec les difficultés de la vie, abdiquer toute personnalité, ensuite supporter de grandes fatigues journellement répétées, accepter des privations de toutes sortes, n'avoir plus aucune notion de bien-être ; en outre, perdre beaucoup d'illusions, subir même des revers; enfin, avoir fait mille fois le sacrifice de sa vie, entraînant par voie d'implacable conséquence l'effondrement de son foyer, la ruine de ses espérances, le malheur souvent irréparable des siens.
Si l'homme n'avait que sa force physique et son savoir militaire pour faire face à de si rudes épreuves, on peut affirmer qu'il succomberait à sa lourde tâche.
Il lui faut autre chose.
Cette autre chose est la force morale.
Et remarquez que la force morale ne vient pas ici compléter la force physique et le savoir militaire. Elle les domine, elle leur donne le souffle, la vie.

Le maréchal **BUGEAUD** n'a-t-il pas déclaré lui-même :
« La force morale m'a toujours paru au-dessus de la force physique.
« Le combat a sa partie morale et sa partie physique; la première me paraît plus essentielle que la seconde. »

Et ne peut-on ajouter, en jetant un regard sur notre histoire de la Révolution, que c'est même grâce à elle seule, dont nos ancêtres étaient animés, que les envahisseurs ont été boutés hors de France ?
L'amour de la patrie et du drapeau, l'enthousiasme, l'honneur, la volonté de vaincre, l'esprit de sacrifice, le respect de la discipline, le dévouement à ses supérieurs, voilà les qualités morales qui constituent la force morale et qui feront une France plus noble, plus grande, plus glorieuse, plus respectée, une France à jamais immortelle.

*
* *

La patrie! Qu'est-ce que la patrie ?
Est-ce la terre qui nous a vus naître, notre foyer, notre clocher, notre village, nos champs, nos cimetières, nos monuments ?
Est-ce notre commerce, notre industrie, nos richesses ?
Est-ce encore l'ensemble de nos intérêts particuliers, de nos affections ?
C'est bien plus que cela, et surtout plus immatériel.
C'est notre histoire, notre littérature, notre langue, nos aspirations vers le beau, le juste et le bien.
C'est tout le passé d'honneur et de gloire que nous ont légué nos aïeux et que nous devons transmettre à nos descendants après y avoir ajouté à notre tour une page également d'honneur et de gloire.
C'est l'honneur de la longue série de leurs efforts, de leurs sacrifices, de leurs dévouements.
Ce sont leurs souffrances physiques, intellectuelles et morales.
C'est le sang qu'ils ont généreusement versé sans compter, quelquefois même sur une terre étrangère, pour y faire régner plus de bonté, plus d'humanité, plus de justice et plus de liberté.
C'est le sang que les fils de France ont versé et versent encore sur tous les fronts pour la libération du monde.
C'est tout cela la patrie, et c'est tout ce patrimoine sacré que représente pour nous notre drapeau aux trois couleurs.
Aussi avons-nous pour lui un vrai culte ; aussi est-il, pour nous autres soldats, notre religion.
Et s'il en fallait donner une autre définition, j'emprunterais celle du général **NIOX** :

« Chez tous les peuples et dans tous les temps, l'enseigne ou le drapeau a été le signe du ralliement, l'emblème autour duquel se groupaient les hommes de même race, de même langue, de mêmes mœurs ou de même parti de guerre, ceux grandis sur le même sol où sont les sépultures des ancêtres communs, et, dans l'âme, le même idéal symbolisé par le nom de patrie.
« Quelque chose de grand qui ne se comprend pas... et c'est pourquoi l'on meurt.
« Le dévouement au drapeau résume toutes les vertus guerrières.
« Le culte du drapeau est la religion du soldat. Il n'est pas un soldat qui ne sente une émotion grave lorsque le drapeau est placé devant le front de la troupe pour recevoir les honneurs, ni un marin lorsque l'on hisse les couleurs. C'est le souffle de la patrie qui passe.
« Avant l'attaque, lorsque le colonel donne l'ordre de sortir le drapeau de sa gaine; au combat désespéré, lorsque le capitaine de navire fait clouer le pavillon au mât, le moment est solennel, chacun fait le sacrifice de sa vie ; l'homme se grandit. »

Ancestramil

*
* *

Mais ce n'est pas à vous, Bretons, qu'il faut enseigner l'amour de la patrie et du drapeau. Cet amour est enraciné au plus profond de vous-mêmes et personne ne s'étonnera que certains, parmi vous, alors qu'ils étaient prisonniers civils ou militaires, aient risqué vingt fois la mort pour traverser les lignes ennemies et venir combattre à nouveau dans nos rangs.

FRÉLY (***Oscar*****),** sergent du 75e d'infanterie territoriale, cité à l'ordre du régiment, le 4 janvier 1918 :

Surpris, en pays envahi par l'ennemi, est parvenu à s'échapper des mains des Allemands et à gagner, au milieu des plus grands dangers, la Hollande, d'où il a rejoint son corps. A donné ainsi un bel exemple de patriotisme et d'esprit du devoir. N'a cessé, depuis, de faire preuve des mêmes sentiments en toutes circonstances et de se distinguer par son dévouement et par son attitude.

*
* *

L'enthousiasme, cette inspiration, cette excitation extraordinaire de l'âme, excitation intérieure qui se manifeste au dehors par l'énergie, la volonté, le courage, la bravoure et même l'héroïsme, n'est pas non plus une qualité inconnue des Bretons. C'est le feu sacré, la foi en votre sainte et juste cause, la confiance absolue en la survie des grands principes au nom desquels vous combattez. Même dégagés momentanément de toutes obligations, parce que vous avez bien droit à quelque repos, ne fût-ce que pour embrasser les vôtres, vous vous précipitez au milieu de vos frères, avant l'heure fixée pour votre retour, lorsque vous entendez sonner la charge. Vous ne voudriez pas ne pas en être.

*
* *

L'honneur, ce sentiment de la dignité personnelle qui ne sollicite aucun encouragement, qui n'attend aucune récompense, cette qualité bien française qui n'a d'autre ambition que l'accomplissement d'un devoir que votre conscience seule vous a imposé, vous en êtes également le modèle personnifié.

*
* *

La volonté de vaincre est là qualité suprême du soldat. « La plus haute sagesse, disait Napoléon,

n'est qu'une ferme résolution. » S'il veut, un seul homme peut rétablir une situation compromise, arrêter des contre-attaques, faire face à un groupe d'ennemis, l'empêcher de déboucher, lui imposer silence, faire à lui seul un certain nombre de prisonniers, être enfin un entraîneur d'hommes ; s'il veut, même dans son trou d'obus, il fera une brèche dans les rangs compacts de l'adversaire, le rendra hésitant, le clouera sur place et permettra à ses camarades de reprendre le terrain momentanément perdu. Un seul grenadier, un seul fusilier mitrailleur privera l'ennemi d'un observatoire important et sauvera bien des vies humaines.

*
* *

Si la volonté de vaincre est la qualité suprême du soldat, ***l'esprit de sacrifice*** est la qualité suprême de l'homme. Le mot « suprême » a ici toute sa tragique signification.
L'homme empreint de l'esprit de sacrifice n'est pas un homme grisé par le combat, qui passe au milieu du danger sans en avoir mesuré toute l'étendue ou qui défend sa vie avec l'acharnement du désespoir. C'est un homme calme, froid, raisonné, qui, avec la vision très nette que sa propre existence est sérieusement au péril, accomplit un acte de dévouement personnel pour sauver la vie à un ou plusieurs de ses camarades, non parce qu'il en a reçu l'ordre, mais spontanément parce que sa conscience le lui a dicté. Donner sa vie pour sauver celle des autres est le plus bel exemple de solidarité, d'altruisme, et d'abnégation.

LEMARCHAND (***François***), du 75e régiment territorial d'infanterie, cité à l'ordre du régiment, le 4 janvier 1918 :

Très bon chef de pièce, ayant toujours donné dans les circonstances les plus dangereuses le plus bel exemple de courage à ses hommes. Aux attaques d'avril 1917, est allé à deux reprises relever des blessés sous de violents tirs de barrage.

*
* *

Le respect de la discipline est l'obéissance stricte par les inférieurs aux prescriptions de leurs supérieurs et ce à tous les degrés de la hiérarchie militaire.

« Pour mettre une armée en action, dit le général **VIAL**, pour donner le mouvement au mécanisme qui la compose, il faut que ses éléments obéissent à une seule règle, à une volonté unique, à l'ordre d'un seul homme ; il faut que cet ordre soit transmis hiérarchiquement jusqu'au dernier degré de l'organisation et soit exécuté partout; il faut, en un mot, que les inférieurs obéissent à leurs supérieurs, et cette obéissance constitue la discipline en assurant l'accomplissement de tous les devoirs militaires. »

Mais si l'obéissance dot être stricte, elle doit être aussi intelligente. Selon l'expression du général

Ancestrami

FOCH :

« La discipline comporte un acte de la pensée, de la réflexion et non l'immobilité de l'esprit, le silence du rang. » Et il ajoute :
« Et le discipliné, pour un chef, ne veut pas dire que l'on exécute les ordres reçus seulement dans la mesure qui parait convenable, juste, même rationnelle ; ou même possible. Cela veut dire que l'on entre franchement dans la pensée, dans les vues du chef qui a donné l'ordre et que l'on prend tous les moyens possibles pour lui donner satisfaction... Être discipliné ne veut pas dire encore se taire, s'abstenir, faire seulement ce que l'on croit pouvoir entreprendre sans se compromettre ; ce n'est pas pratiquer l'art d'éviter les responsabilités. C'est, au contraire, agir dans le sens des ordres reçus et, pour cela, trouver dans son esprit les moyens de les réaliser ; dans son caractère, l'énergie d'assumer les risques qu'en comporte l'exécution. »

La discipline seule, en groupant les efforts de tous, ne demande à chacun que le minimum d'effort; elle assure la cohésion dans l'unité, la liaison entre les diverses unités. Elle permettra de former un bloc contre lequel viendra se heurter même un ennemi puissant.
L'homme discipliné ne faillira pas à sa consigne, ne désertera pas son poste, alors même qu'il serait exposé à un bombardement intense. Un guetteur, quelle que soit la préparation de l'artillerie adverse, s'il est discipliné, n'aura d'yeux que pour l'ennemi et donnera l'alerte en temps utile. Obliger l'adversaire à arrêter sa marche en avant, ne fût-ce que pendant un instant, facilitera le repli de ceux qui en ont reçu l'ordre et leur donnera le temps d'occuper les positions préparées à l'avance. Assurer la liaison entre les unités voisines ou avec le commandement, malgré la violence de l'action, mettra le chef à même d'envoyer des secours à l'unité menacée, de profiter d'une brèche dans la ligne ennemie pour s'y engouffrer, y jeter le désordre, gagner du terrain et faire des prisonniers. Pas de discipline, pas de cohésion, pas de liaison, pas d'armée : l'anarchie et la défaite.
Le Breton est spécialement discipliné. C'est une de ses solides qualités. Au petit poste, il fait le guet. Rien ne saurait le détourner de la mission qui lui a été confiée. Il sait que, grâce à lui, ses frères d'armes peuvent reposer leurs membres alourdis et fatigués. Lui seul suffira à la tâche et il ne craindra pas le nombre. A l'alerte, il ne reculera pas. Il a assez d'expérience pour se rendre compte qu'un guetteur est plus à l'abri dans une tranchée qu'il connait qu'un groupe marchant à découvert et le plus souvent sans direction précise.

FILANDE **(*Auguste-Marie*),** du 75e d'infanterie territoriale, cité à l'ordre du régiment, le 15 mai 1917 :

Excellent soldat, énergique et dévoué. Blessé le 15 avril 1917 à son poste de guetteur en première ligne, a continué à assurer son service malgré sa blessure et a attendu d'être régulièrement relevé pour aller se faire panser.

FABRE **(*François-Louis*),** du 75e d'infanterie territoriale, cité à l'ordre du régiment le 11 avril 1917 :

Dans la nuit du 3 au 4 avril, étant en sentinelle dans un poste avancé et atteint, au cours d'un

bombardement violent, d'un éclat d'obus qui lui avait paralysé la main, a refusé de quitter son poste avant son tour de relève.

*
* *

Le dévouement à ses supérieurs est maintenant légendaire dans l'armée française. Eu temps de paix, il se traduisait par une attitude respectueuse et par un salut franc. En temps de guerre, le soldat a éprouvé la compétence, l'autorité, la bravoure et les attentions de ses chefs. Il a pour eux la même attitude et le même salut, mais il a en plus l'affection que crée la vie en commun au milieu des mêmes dangers. Aussi, quand un supérieur est tombé entre les lignes, les volontaires ne se comptent pas pour rapporter sa dépouille, quel que soit le risque à courir.

BECDELIÈVRE et ***BLOUIN***, du 75e d'infanterie territoriale, cités à l'ordre du régiment, le 15 mai 1917 :

Soldats très courageux et d'un dévouement absolu. Le 19 avril 1917, apprenant que plusieurs de leurs officiers venaient d'être blessés, sont sortis spontanément de leur abri pour leur porter secours, sous un bombardement des plus violents, et se sont- employés avec un zèle et un dévouement admirables à les dégager des décombres sous lesquels ils étaient ensevelis.

*
* *

Le cadre de ce petit opuscule ne nous a pas permis de donner de plus nombreux exemples, mais ils suffisent pour prouver que les Bretons ne manquent pas des qualités morales qui constituent la force morale d'une grande armée.
Pris individuellement, les Bretons se sont montrés à là hauteur de leur tâche. Nous allons-maintenant les suivre, unis la main dans la main, jusqu'à la mort, sous un même drapeau. Nous pouvons toutefois dire, dès à présent, que les régiments d'infanterie de Rennes ont bien mérité de la patrie.

LE 75e RÉGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE

Dès le 3 août 1914, arrivaient à Rennes les cadres destinés au 75e régiment territorial d'infanterie.
A leur tour, partir du 6 août, les hommes, tous Bretons d'Ille-et-Vilaine, se présentaient avec entrain aux casernes de l'Arsenal et de Saint-Georges.
Le régiment, sous le commandement du lieutenant-colonel **de CORAL**, se mobilisa rapidement à trois bataillons.
Au cours de la première année de la campagne, les lieutenants-colonels **de VAUX** et **de**

LARTIGUE succédèrent rapidement au lieutenant-colonel **de CORAL**.
En juin 1915, le lieutenant-colonel **Le CACHER de BONNEVILLE** prenait à son tour le commandement du régiment qu'il a conservé jusqu'à la dissolution du régiment.
Le 75e régiment territorial d'infanterie forma, avec le 78e régiment territorial d'infanterie, qui, lui, était composé presque entièrement de Malouins, la 185e brigade territoriale (général **GUÉRIN**),
Le 13 août 1914, il s'embarqua à destination du camp retranché de Paris, où il vint, concurremment avec le 78e, occuper, organiser et défendre l'intervalle sud.
Quatre mois plus tard, le 12 décembre, il fera un nouveau mouvement. Ce sera toujours pour « occuper, organiser et défendre », non plus cette fois un intervalle aux abords de la capitale, mais bien un secteur au nord-ouest de Reims, face à l'ennemi.
Sous le feu des batteries allemandes du fort de Brimont, de la ferme Sainte-Marie, des bois Soulains, des hauteurs de Berru et de Nogent-l'Abbesse, durant vingt-cinq mois, le régiment participa à la mise et au maintien en état complet de défense et d'attaque de l'important secteur compris entre la rive ouest du canal de l'Aisne à la Marne jusqu'en face du village de Loivre.
Besogne ingrate, exigeant un effort soutenu et une patiente énergie. Les pertes furent sensibles, car nos Bretons ne pouvaient impunément, sous le regard sans cesse en éveil de l'ennemi, mener à bien les travaux des « Cavaliers-de-Courcy », de la Plaine, de l'Arbre isolé, et plus spécialement ceux du Cantonnier (ouvrage connu surtout des hommes sous le nom de « Tête de cochon », pour la particularité qu'il offrait avec la tête de cet animal), du Chauffeur et du saillant de Villers-Franqueux, tracer et creuser les tranchées, aménager les boyaux d'accès, les points d'appui, créer aux mitrailleuses des emplacements sous abris bétonnés, ainsi que des abris également bétonnés pour guetteurs, établir des postes de grenadiers, observatoires, creuser des sapes, en un mot, réaliser le mieux possible la tâche qui leur était impartie d'occuper, d'organiser et de défendre.
Ils s'en acquittèrent avec un zèle inlassable jusqu'à la fin de janvier 1917, époque à laquelle le régiment fut relevé des tranchées pour être mis à la disposition de l'armée en vue de l'exécution de multiples travaux nécessités par l'offensive projetée.
Là encore, malgré la rigueur de la température, qui fut presque exceptionnelle et qui rendait les travaux de terrassement extrêmement pénibles et difficiles, les hommes du 75e donnèrent satisfaction entière et complète aux divers services par qui ils furent employés et qui, d'ailleurs; ne leur ménagèrent pas les félicitations.
En mars 1917, le 75e régiment territorial quitta le secteur de l'ouest de Reims pour passer au sud-est, prendre le secteur d'Auberive, où il releva les Russes.
I1 fut chargé de son organisation « offensive » et, de plus, était mis à la disposition des différentes armes qui pouvaient le réclamer en cas de besoin, formule bien générale, par laquelle les territoriaux devaient se tenir prêts à tout moment et pour toute besogne.
Ils en firent, d'ailleurs, la glorieuse expérience, puisque, au fort même de la bataille, ils furent engagés. Par l'aide qu'ils apportèrent à la légion étrangère pendant les journées du 17 au 23 avril 1917, ils contribuèrent puissamment à la prise d'Auberive et du fortin de Vaudesincourt.
Le régiment força, par son courage, l'admiration des unités actives au milieu desquelles il eut à combattre et se vit, de la part des chefs qui l'employèrent, l'objet de nombreuses distinctions, récompenses pour l'héroïsme dont il fit preuve au cours de l'offensive d'avril 1917.
Ses trois bataillons se partageaient les missions suivantes : d'une part, assurer la garde des tranchées existant entre la Suippe et le centre Jubault ; d'autre part, garder une liaison constante avec la légion étrangère pendant sa progression et renseigner le commandement ; enfin, ravitailler en vivres et en munitions les troupes de la division marocaine, prolonger les boyaux et les pistes à travers les positions ennemies conquises, effectuer la police du champ de bataille et transporter les blessés.

Rôle multiple et toujours dangereux, puisqu'il associait les territoriaux à toutes les phases du combat.
Ils l'accomplirent avec le mépris le plus absolu du danger, un calme, un dévouement et une intelligence à toute épreuve qui permirent à la légion étrangère de ne pas s'arrêter au milieu du succès.
Pour venir à bout d'un ennemi averti, supérieur en nombre et tenace (les trois bataillons de la légion eurent raison de deux régiments saxons), les légionnaires faisaient une ample consommation de grenades. Grâce au ravitaillement constant que, sous le bombardement intense et le feu des mitrailleuses, les territoriaux leur assuraient, ils n'en manquèrent à aucun moment de la bataille.
Le 19 avril, vers 13 heures, les observateurs aux tranchées ayant signalé que le village d'Auberive paraissait inoccupé, des patrouilles (1er bataillon) vont fouiller le village. Elles le trouvèrent vide d'Allemands et se rencontrèrent, dans l'intérieur du village, avec des patrouilles du 126e R. I. et des artilleurs de tranchée rattachés à la division **MORDACQ** qui opérait à l'est de la Suippe. Les Allemands, sous la menace « d'encerclement » d'Auberive, l'avaient évacué dans la nuit du 18 au 19 et dans la matinée du 19.
A la même heure, deux patrouilles d'officiers (3e bataillon) partaient, l'une du centre Dufour (sous-lieutenant **PETIT**, de la 3e compagnie de mitrailleuses), l'autre du centre Jubault (lieutenant **BAZIN**, 11e compagnie), avec mission de, fouiller les bois « en Crinière » et « en Couloir » dépassés par la légion, Elles menèrent leur tâche à bien, la deuxième rentrant dans les lignes avec douze prisonniers trouvés au fond d'un abri.
Le général commandant la division marocaine, devant le bel entrain des territoriaux, fait donner l'ordre à, deux bataillons (1er et 3e) (1er bataillon, commandant **de ROQUEFEUIL**, croix de guerre, deux citations ; 3e bataillon, commandant **BAROCHE**, croix de guerre, deux citations) d'appuyer le mouvement de la légion dans le golfe d'Auberive, dans les tranchées des Dardanelles et du Prince-Eitel.
Le mouvement s'effectua le 19 avril, vers 21 heures. Les unités gagnèrent les objectifs assignés après avoir pratiqué des brèches dans leurs réseaux, tâche rendue difficile par la très grande obscurité du moment.
La journée du 20 se passa sans trop de pertes, quoique les tranchées perdues par les Allemands fussent soumises à un bombardement violent. Ces tranchées, évacuées précipitamment par leurs premiers occupants, sous la pression constante des légionnaires, étaient largement pourvues et garnies de matériel de toute sorte et surtout de grenades qui, ramassées soigneusement, furent utilisées dans la suite par nous les 21 et 22.
L'ennemi, obligé d'abandonner Auberive, où il craignait d'être cerné, avait résolu de porter ses efforts sur la défense du fortin sud de Vaudésincourt qui commandait le saillant dont la légion devait opérer l'encerclement. A ce moment, la progression ne peut se faire qu'à la grenade et au fusil-mitrailleur
Enfin, le 22 avril, après une résistance acharnée de l'ennemi, ce fortin tombait sous l'effort combiné de la 11e compagnie de la légion et des grenadiers de la 10e compagnie du 75e régiment territorial, sous les ordres du sergent **LEBRUN** et du caporal **PERRIN**, de ladite compagnie.

Des témoignages de satisfaction officiels furent la récompense méritée et l'hommage reconnaissant du général commandant le corps d'armée, puis du général commandant la division marocaine.
Ils rappellent aujourd'hui sous la forme glorieuse des citations l'aide inappréciable qu'apportèrent les territoriaux d'Ille-et-Vilaine aux légionnaires, devenus leurs frères de combat.

Malheureusement, il ne peut être donné, dans ce petit opuscule, qu'un nombre restreint de ces citations; mais espérons en un jour prochain où une plume autorisée pourra, en s'entourant de documents précis, écrire l'histoire du 75e territorial et accorder une mention spéciale à chacun de ses membres qui l'aura méritée.

ORDRE GÉNÉRAL N° 30 du 2 MAI 1917.

Le général **DEGOUTTE**, commandant la division du Maroc, cite à l'ordre de la division :

La 10e compagnie du 75e régiment territorial d'infanterie :

*Placée, le 21 avril 1917, en soutien immédiat d'une compagnie de légion étrangère chargée d'enlever un fortin puissamment fortifié, a apporté à cette unité le concours le plus précieux pour lui permettre de remplir sa mission. Travaillant côte à côte avec les légionnaires, les grenadiers de la 10e compagnie, sous les ordres du sergent **LEBRUN** et du caporal **PERRIN**, ont coopéré, avec un allant et un dévouement remarquables, à l'enlèvement du fortin.*
Les éléments de tête ayant été violemment contre-attaqués, les grenadiers territoriaux ont rivalisé de courage et de sang-froid avec les légionnaires pour repousser l'ennemi dans une lutte corps à corps qui a tourné à leur avantage, grâce à l'appui que le reste de la compagnie apportait par son feu.
La 10e compagnie, qui a eu au cours de cette lutte, un lieutenant et vingt-six hommes hors de combat, a mérité l'admiration des légionnaires qui l'ont vue à l'œuvre.

FOURNET (***Amable***), sous-lieutenant au 75e régiment territorial d'infanterie :

Officier de premier ordre. A consciencieusement montré, depuis le début de la campagne, soit comme chef de section, soit dans toutes les missions qui lui ont été confiées, les plus hautes qualités morales et militaires. Aux attaques de Champagne d'avril 1917, a pénétré, avec les premiers éléments, dans un village. A installé sa section à la sortie du village. A été mortellement blessé.

TROCHET, sergent au 75e territorial d'infanterie :

Tombé glorieusement à l'ennemi à l'attaque de Champagne, en avril 1917, en ravitaillant en munitions, jusque sur la ligne de feu, le plus souvent sous un bombardement violent, pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, un régiment au combat.

ROULLEAU (***Claude***), lieutenant à la 10e compagnie du 75e régiment territorial d'infanterie :

Excellent officier de troupe expérimenté, ayant su inspirer à ses hommes à un degré remarquable l'esprit de sacrifice. Aux attaques d'avril 1917, placé avec sa section dans les conditions les plus difficiles sur le front de combat, a donné le plus bel exemple de mépris du danger, participant à l'action offensive des troupes d'attaque qu'il était chargé de ravitailler. A été grièvement blessé.

Archives Nationales

LEFEBVRE (***Louis***), lieutenant au 75e régiment territorial d'infanterie :

*Officier animé au plus haut degré du sentiment du devoir. Toujours prêt à accomplir, les missions dangereuses. Le 20 avril 1917, a porté résolument ses sections de mitrailleuses dans le village d'**Auberive** et les a installées sous un violent bombardement. A été grièvement blessé.*

MADELAINE (**Édouard**), adjudant au 75e régiment territorial d'infanterie :

Sous-officier animé du plus bel esprit du devoir, père de cinq enfants, affecté par sa situation de famille à la compagnie de garde au Q. G., a réclamé avec instance et obtenu de reprendre sa place à la tête d'une section dans son régiment en première ligne.
Mortellement atteint aux attaques d'avril 1917 en dirigeant, avec la plus grande énergie et sans se laisser arrêter par des tirs de barrage, un détachement chargé d'assurer le ravitaillement en munitions d'une unité d'attaque.

Le 24 avril, le régiment était relevé des tranchées pour prendre un repos bien gagné d'une dizaine de jours. Puis il remontait dans la région des Monts pour les travaux multiples que l'aménagement de ce secteur demandait impérieusement. Il fallait faire vite, en raison des contre-attaques journalières. Dans cette besogne pénible et non exempte de périls, il subit de lourdes pertes.
Son effectif fut encore réduit par la suite en raison des prélèvements des classes 1898 et 1899 versées dans l'active. Le 1er septembre 1917, le régiment n'était plus formé qu'à deux bataillons.
Depuis cette date, il fut employé aux travaux des routes. Ces braves pères de famille avaient bien droit au calme après avoir montré que, lorsqu'ils en avaient reçu l'ordre, ils n'avaient pas hésité à se sacrifier.

Le régiment fut dissous le 10 mars 1918.

*
* *

Haut les cœurs, Bretons ! La grande épopée n'est pas terminée !

A l'appel de la patrie en danger, vous avez couru en Belgique et là, d'une âme passionnée, vous avez inondé la terre de votre sang généreux pour retarder, ne fût-ce qu'un bref espace de temps, la marche en avant des bataillons barbares. La mort des vôtres n'a pas été inutile. Elle a sauvé la France, en permettant le regroupement de ses forces éparses.

Haut les cœurs, Bretons ! La grande épopée n'est pas terminée !

Vous étiez à la Marne, et, sur un seul geste de votre chef, vous êtes repartis en avant, oubliant vos terribles souffrances physiques et morales. Mais la retraite vous avait forgé une nouvelle âme, l'âme des grands peuples, et cette fois ce n'était plus seulement l'enthousiasme, qualité dominante de la race française, qui l'animait, c'était surtout la ferme volonté de vaincre. La bête était touchée.

Haut les cœurs, Bretons ! La grande épopée n'est pas terminée !

Ancestramil

La course à la mer ! Quelles étapes folles n'avez-vous pas faites pour interdire à ces hordes sans foi ni loi l'accès de la Manche que depuis des siècles vous avez fait, vôtre. Ils ne sont pas passés!

Haut les cœurs, Bretons ! La grande épopée n'est pas terminée !

Depuis, vous avez combattu sur tous les champs de bataille : Arras ! la Somme ! la Champagne ! le Chemin-des-Dames ! Verdun ! Partout vous avez cloué l'ennemi sur place et vous l'avez fait reculer quand vous en avez reçu l'ordre.

Haut les cœurs, Bretons ! La grande épopée n'est pas terminée !

La bête maintenant est traquée ! Sous peu elle vomira son venin. La France renaîtra plus belle, plus glorieuse que jamais. Le monde sera libéré. Et vos enfants, grâce à votre sacrifice héroïque, goûteront, sur une terre pacifiée et dans une France régénérée, les joies du travail quotidien et la douceur du foyer familial.

Ancestrami

ÉTAT NOMINATIF DES OFFICIERS DÉCÉDÉS AU COURS DE LA GUERRE.

Capitaines : **BRIOT DE LA CROCHAIS**, **CLÉMENT**, **DRUET**, **SICOT**.

Lieutenants : **CASENAVE**, **JOLY**, **MAHY**.

Sous-lieutenants : **BERTHÉOL**, **FOUCAULT**, **KIND**, **LE GORREC**.

ÉTAT DES SOUS-OFFICIERS DÉCÉDÉS AU COURS DE LA GUERRE.

Adjudants **: CASSAGNES, JAUNET, MADELAINE.**

Sergents-majors : Néant.

Sergents : **ARTHUR**, **BELLIER**, **CHEVILLARD**, **COLLET**, **COUTENS**, **DU**, **GAREND**, **GENDRON**, **JOLLIVÉ**, **LETTIER**, **MAHÉ**, **MARIVIN**, **MARQUIS**, **TROCHEL**, **VILLETTE**.

Caporaux : **BERTHIN**, **BERTIN**, **COLLIAUX**, **CROYAL**, **GERMAIN**, **GODET**, **GREFFIER**, **GUICHOT**, **KERNIVINEN**, **LEBRUN**, **LOUVEL**, **MARCHAND**, **NAULET**, **ORY**, **RICHARD**, **ROUAUD**, **VACQUIÉ**, **VAULÉON**.

ÉTAT DES SOLDATS DÉCÉDÉS AU COURS DE LA GUERRE.

ARNISOLLE, **AUBRÉE**, **AUBRY**, **AULNETTE**, **AUBRE**.

BARBOTON, **BAUDAIS**, **BAUDOIN**, **BEILLON**, **BELHOMME**, **BELLEGOU**, **BERTHIER**, **BERTIN**, **BESNARD**, **BEZIEL**, **BIGLOT**, **BIGOT**, **BLANDEL**, **BLANDIN**, **BODET**, **BODIGUE**, **BONNE**, **BOSSE**, **BOUGAULT**, **BOULIER**, **BOURDAIS**, **BOUVIER**, **BRIAND**, **BRESSAULT**, **BROSSIER**, **BRUNEL**.

CASTELLIER, **CATHERINE**, **CHANTREL**, **CHENAIS**, **CHEVALIER** (Jean-Marie), **CHEVALIER** (**Jules-Marie**), **COIGNARD**, **COLDER**, **COLLEAUX**, **COLLEU**, **COLLIN**, **CAMBAREL**, **CONTIN**, **CORMARY**, **COTTAIS**, **CROS**.

DALIBOT, **DANIEL**, **DANION**, **DAULEU**, **DAVID, DE LA BOUÈRE**, **DELÉPINE** (François), **DELÉPINE** (**Jean-Marie**), **DELOURME**, **DELPECH**, **DENIEL**, **DENIS**, **DERENNES**, **DESBROISE**, **DESPRÈS**, **DEVALOIS**, **DEZENAIRE**, **DOGON**, **DORBES**, **DOREL**, **DRU**,

Ancestrami

DUBEAU, DUMAST, DURAND (Désiré), DURAND (François), DURAND (Jean), DUVAL (Louis).

EDAN, ESNAULT (François), ESNAULT (Jean-Marie), **ESNAUD**, **EVAIN** (François), **EVAIN** (Jean), **EYON**.

FAUCHER, **FÉVRIER**, **FOURRIER**.

GAIGNEUX, GARNIER (François), GARNIER (Noël), GASCARD, **GAUDICHE**, **GAUDIN**, **GAUDICHON**, **GAUDIN**, **GAULIER**, **GELÉ**, **GENAITAY**, **GENET**, **GEORGEAULT**, **GÉRARD**, **GERVOT**, **GICQUEL**, **GLAIS**, **GLIN**, **GLOCHON**, **GOMET**, **GRALAND**, **GREUDET**, **GUIDRAIS**, **GUIHARD**, **GUILLÈME**, **GUILLEMET**, **GUILLOU**, **GUINARD**.

HAMON, **HENRY**, **HANGOMAT**, **HAZILLON**, **HIGOUMET**.

JAGOT, JALU, JAN (Joseph), JAN (Louis), JANVIER (Julien), JANVIER (Louis), JOSSE (Louis), JOSSE (Joseph), JOUBREL, JUIN, JUMEL.

KERVERN.

LABOUËRE, LAMBERT, LANGOUET, LAPEYRONNIE, LARIVIÈRE, LAUNAY, LE BAIL, LEBEAU, LEBERT, LEBRETON (Jean-Louis), LEBRETON (Joseph), LEFEUVRE (Émile), LEFEUVRE (Jean-Marie), LE FLOHIC, LEGAAILLAIS, LE GOFF, LAMÉE, LENDORMY, LEROY, LESCART, LE TILLY, LEZOT, LIGER, LOIROT, LOUIS, LORAND, LORENT, LUCAS.

MACÉ (Joseph), MACÉ (Pierre), MALEUVRE (Jean-Marie), MALEUVRE (Pierre), MALGRAS, MARIE, MAROSSE, MARTIN, MAUDET, MAUGE, MAUREL, MÉHANT, MERLET, MAIGNE, MOIZAN, MORAND, MOREL, MORLAIS (Julien), MORLAIS (Julien-Marie), MOTTET.

NALLET, **NEVEU**, **NICOL**, **NOLIN**.

OLIVIER, **ORAIN (Pierre), ORAIN (Pierre-Marie).**

PAGOT, **PAIN**, **PANHALEUC**, **PAUVIL**, **PAYEN**, **PELTAN**, **PÉRILHE**, **PÉTREL**, **PICAUD**, **PIEDVACHE**, **PIGEGEARD**, **PINAULT**, **POIRIER**, **POTIN**, **PRIVAIRE**, **PRIMAULT**, **PRIME**, **PRIOUL**.

QUATREBŒUFS, **QUÉDILLAC**.

RENAULT, RENIER, RENOUARD (Auguste), RENOUARD (Frédéric), RENOUARD (Théodore), RENOUVEL, RESCAN, **RIAUX**, **RICORDEL**, **ROBERT**, **ROBERT**, **ROBIN**, **ROBINARD**, **ROLLAND**, **ROQUET**, **ROSET**, **ROUESSARD**, **ROULET**, **ROULIN**, **ROULLEAU**, **ROUSSEL**, **ROUSSET**, **ROZE**, **RUELLAN**, **RUFFAULT**.

Ancestrama

SAVIN, **SÉGUIN**, **SILORET**, **SIMON**.

TESSIER, **THÉBAULT**, **THIERRY**, **THOMAS**, **THOMASSET**, **THOS**, **THUON**, **TORTELIER**, **TURQUETY**.

VAULÉON, **VILANDE**, **VILBOUX**.

YREUX.

Ancestramil